

Vaccination contre l'hépatite B : une nouvelle dose d'obscurantisme !



Jean Marie Guffens
Rédacteur en chef

En ce beau mois de novembre, un nouveau rapport sur les méfaits de la vaccination B est sorti, et pas n'importe quel rapport : il s'agit des conclusions d'une expertise remise au juge d'instruction qui enquête depuis quatre ans sur ce sujet suite à la plainte de huit familles dont un des membres aurait vu se développer une maladie démyélinisante (sclérose en plaques par exemple) après une vaccination contre l'hépatite B.

Je m'étais promis de ne plus jamais parler de ce sujet car les données scientifiques sont claires et validées : il n'existe aucun élément pour établir une relation évidente entre vaccination B et sclérose en plaques.

Le rapport d'un certain Docteur Marc Girard (heureusement, il n'a pas le même prénom que notre précédent DGS !) déclare sans vergogne et sans preuves que plus de 900 Français vaccinés ont souffert, à cause de cette vaccination, d'une sclérose en plaques ou maladie voisine. Bien plus, il accuse les autorités « *d'avoir exposé la population française à un risque que l'on ne mesurait pas* » pour un bénéfice « *quasi inexistant* » !

Les bras m'en tombent et je veux répondre à « l'expert » dans ce billet d'humeur : le vaccin de l'hépatite B est le premier médicament qui prévient à 100 % l'apparition d'un cancer, en l'occurrence, le cancer primitif du foie lié à une infection B. L'infection B est, quoi qu'il en dise, une pathologie fréquente, en particulier chez nous dans les populations d'usagers de drogues par voie intraveineuse (plus de 50 % sont porteurs d'au moins un des marqueurs de l'infection B). Dans le monde, 30 % de la population est séropositive, soit deux milliards de personnes et, en France, on estime de 10 000 à 20 000 le nombre de nouvelles contaminations annuelles touchant surtout les adolescents et les jeunes adultes, avec les risques d'évolution dramatique que l'on connaît.

La vaccination B, si elle était généralisée, supprimerait de facto la maladie et son cortège de morts, jeunes pour la plupart.

« L'expert » oppose aux pouvoirs publics, aux médecins scolaires, aux pédiatres, aux gastro-entérologues, aux généralistes, aux universitaires, bref, aux vrais experts, la survenue de quelques maladies démyélinisantes sans même expliquer clairement ce qu'est la sclérose en plaques. Ainsi, dans une étude, sérieuse elle, il avait été démontré la survenue dans le même temps, d'autant de maladies démyélinisantes chez des personnes vaccinées et chez d'autres, non vaccinées !

J'ai beaucoup apprécié la perfidie de « l'expert » quand il accuse, proie facile, les laboratoires pharmaceutiques d'avoir manipulé les statistiques sur la prévalence du virus B pour vendre plus de doses de vaccins, alors qu'ils faisaient œuvre de prévention et de Santé Publique sur un sujet tout à fait consensuel. Bien plus, l'OMS, généralement très prudente, a recommandé dès 1992 et jusqu'à ce jour, la vaccination universelle des nourrissons et des pré-adolescents à tous les pays.

S'il y a problème, il ne se situe ni au niveau santé publique, ni au niveau vénal, ni au niveau du bénéfice individuel. On peut cependant analyser la situation des personnes qui, dans le décours d'une vaccination B, ont inauguré une maladie démyélinisante ou vu se reproduire une poussée de sclérose en plaques. Il me semble envisageable de vérifier, dossier par dossier, les antécédents, les déclarations et l'évolution clinique du patient pour, exceptionnellement, arriver à conclure à une influence néfaste de la vaccination, effet qui ne serait d'ailleurs pas automatiquement une sclérose en plaques. Comme il n'existe que peu de

dossiers, le travail pourrait être confié à de vrais experts, à l'exclusion de Marc Girard bien entendu, qui pourront rendre leurs avis très rapidement. Si elles sont positives, une réparation doit être envisagée ; si elles sont négatives, le seul souci d'humanité et de société pourrait conduire la solidarité nationale à proposer un soutien au patient.

L'Afssaps, l'agence française de sécurité sanitaire, est très prudente, et c'est son rôle dans une société qui vit de plus en plus en fonction du « principe de précaution ». Elle approuve la décision de Bernard Kouchner, à l'époque où il était secrétaire d'Etat à la Santé, d'avoir suspendu la campagne de vaccination en milieu scolaire. On se rappelle que cette décision était sous-tendue par l'impossibilité pratique pour les médecins scolaires, d'interroger tous les adolescents pour en connaître les antécédents familiaux et personnels dans le domaine neurologique ; on sait, en effet, que de tels antécédents sont une contre indication à la vaccination.

L'Afssaps rappelle que, depuis la mise sur le marché du vaccin jusqu'en décembre 2001, plus de 29,5 millions de personnes ont été vaccinées, dont 10 millions d'enfants âgés de moins de 15 ans. Sur cette même période, 1 012 cas d'affections démyélinisantes centrales, dont 802 cas de sclérose en plaques, ont été rapportés. Mais, aucune étude épidémiologique n'a montré de résultat statistiquement significatif impliquant le vaccin.

Par souci d'équité, j'ai demandé à un médecin cantonal de santé publique suisse la situation dans son pays. Ses réponses ont été claires : la vaccination B est préconisée en Suisse, elle est très majoritairement appliquée tant par les pouvoirs publics que par les actions privées. A sa connaissance, aucune complication neurologique objectivement liée à la vaccination, donc aucune plainte, n'a été enregistrée pendant que la prévalence de nouvelles infections B se réduisait. Il concluait : « Il convient de déposer plainte contre Girard et les tenants de l'obscurantisme pour crime contre l'humanité ! ».

A moins, peut-être, que la myéline des Français soit plus soluble que celle des autres européens et, même, de celle des citoyens suisses !



Editions Frison-Roche

Jean-Marie GUFFENS
et Maurice TUBIANA

“Actes du colloque THS5”

et

**“La dictature des drogues
et des virus”**

COMMUNICATION

MORT LIEE A UNE MALADIE HEPATIQUE MAJEURE chez des PATIENTS INFECTES par le VHB et le VIH

Johns Hopkins International

Contact: Emilio Williams

Emilio@jhmi.edu / téléphone : 1 410-502-3216

Les personnes coinfectées par le VHB et le VIH ont 17 fois plus de risques de mourir de leur maladie hépatique que ceux qui ne sont infectés que par le VHB seul selon une étude des chercheurs de l'Ecole de Médecine Johns Hopkins publiée dans le numéro du 14 décembre du Lancet. "Ces résultats confirment l'importance de la prévention, du traitement et de la prise en charge des hépatites B chez les coinfectés par le VIH" a déclaré Chloe Thio, M.D., de la John Hopkins, auteur de l'étude.

L'espoir de vie d'un patient développant une hépatite chronique B est de 20 à 30 ans et lié à ses complications. Cependant, puisque les infections par le VHB et par le VIH se transmettent de la même façon, la coinfection est fréquente et plus de 10 % de personnes infectées par le VIH le sont également par le VHB. "Nos résultats suggèrent que le VIH augmente la sévérité des hépatites B ; les médecins observent une augmentation des maladies hépatiques liées au VHB chez un million de personnes vivant avec le VIH aux Etats Unis" déclare Thio. Thio et ses collègues ont analysé les données cliniques, histologiques et biologiques recueillies de 1994 à 2000 chez 5 293 hommes qui ont participé à une étude multicentrique de patients malades du sida ou d'une hépatite B. Ils ont comparé le taux de mortalité hépatique dans quatre groupes : infection VIH seule, VHB seule, coinfection et absence d'infection. Ils ont mis en évidence une infection par le VHB chez 326 personnes (6%) dont 213 (65%) avaient également une infection par le VIH. Des 4 987 patients non infectés par le VHB, 2 346 étaient porteurs du VIH. Le taux de décès liés à une maladie hépatique était plus important était plus élevé que celui des malades présentant un sida avancé (mesuré par le taux de CD4) ; il était deux fois plus élevé après 1996 quand les traitements efficaces contre l'infection à VIH ont été introduits.

"Il faut connaître les effets défavorables des traitements du sida au long cours et les interactions possibles avec les infections par le VHB ; ce sont les questions centrales que notre étude veut vous adresser" (Alvaro Munoz, Ph. D., professeur d'épidémiologie à la John Hopkins Bloomberg School [Santé Publique]).

Avec l'OMS, il faut rappeler que l'hépatite virale B est la cause la plus importante de maladie et de cancer hépatiques ; c'est la neuvième cause de mortalité dans le monde.

Il faut donc vacciner contre l'hépatite B toute personne, en particulier tout patient infecté par le VIH ; si ce dernier souffre déjà d'une hépatite B, il faut également la soigner.